

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

SOCIETE, INSTITUTIONS ET VIE QUOTIDIENNE

ELEMENTS DE CORRIGE

Les éléments de corrigé proposés n'ont pour objectif que de servir de support de discussion lors des réunions d'harmonisation. Ils ne peuvent en aucun cas être considérés comme suffisants. Il appartient au jury d'approfondir les pistes proposées dans le respect du référentiel

On attend du candidat un devoir composé répondant à l'énoncé du sujet et comportant :

- une introduction, une conclusion et des liens entre les parties.
- une rédaction correcte (style, orthographe)
- une présentation correcte

La présentation du sujet, organisée autour de « questions », n'induit pas obligatoirement un plan correspondant à cette organisation.

Le barème reprend celui du sujet. La ventilation des points entre les diverses parties, telle qu'elle est présentée sur le sujet, ne peut être modifiée. Par contre, il appartient à la commission de ventiler chaque bloc de points.

La note finale du devoir est exprimée au demi-point sur 20 (référence au texte).

Barème :

Fond : 16 points (6 + 5 +5)

Forme : 4 points

Introduction

.....

Développement

Signification sociale et symbolique de l'acte de consommation :

Signification sociale :

- satisfaction des besoins
- moteur de la production et de la croissance économique
- un des indicateurs du moral des français, de la confiance dans l'avenir

Signification symbolique :

- Moyen de réaliser et de conforter
 - son identification,
 - son désir d'appartenance(groupe d'appartenance groupe de référence, classes sociales, modèles culturels ...)
- Mode de langage social : échange de signes et de symboles
- Enjeux de pouvoir et de prestige
- Compensation de frustrations, de déficiences, de carences

Les évolutions récentes de la consommation :

Du point de vue structurel, les grandes tendances :

- Parts représentatives des postes de l'alimentation et de l'habillement en diminution régulière du fait de l'augmentation du niveau de vie, particulièrement pour l'alimentation, et de l'évolution des habitudes de consommation, pour l'habillement ;

- Parts représentatives des postes logement et équipement, loisirs, santé en augmentation

. poste logement et équipement, augmentation liée, en autres, à la tendance à améliorer les conditions du confort domestique ;

. poste loisirs en expansion, du fait de la réduction du temps de travail et de la modification des habitudes de vie, des nouvelles conceptions des vacances (plus courtes, plus diversifiées, plus dispersées) ;

. poste santé, connaît l'augmentation la plus forte : la santé, une priorité pour la plupart, d'où l'acceptation d'une contribution plus importante ;

. poste technologies de l'information et de la communication en grande expansion ; raisons principales : dotation en ordinateur de nombreux foyers, téléphone portable...

BTS ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE		
Session 2002	Société, institutions et vie quotidienne	coefficient : 5
BIS <i>ESSIV</i>	Durée : 5 heures	Page 1/2

Du point de vue de l'augmentation en volume,

- capacité évoluant en dents de scie, avec une tendance nette à l'augmentation, en parallèle avec l'augmentation du pouvoir d'achat
- La part du revenu consacrée à l'épargne reste relativement constante dans son augmentation

Autres traits de la consommation actuelle :

- . le développement des achats à crédit avec extension du crédit aux biens de consommation courante
- . crédit réalisé sous différentes formes plus ou moins insidieuses (cartes de paiement différé, autorisations de découvert bancaire, cartes de crédit ...)

Les risques pour les ménages :

- diminution de la résistance du consommateur face aux sollicitations publicitaires
- surconsommation et gaspillage
- mauvais usage des cartes de crédit

Les règles de protection sont prévues par le code de la consommation.

Les principaux dispositifs :

- Les principes
 - . l'usage de la langue : présentation en langue française, que le produit soit français ou étranger
 - . l'étiquetage des produits :
 - compréhension facile
 - indication des règles de sécurité et des règles d'hygiène
 - . la réglementation des prix :
 - . dispositif d'information sur les prix, avec affichage TTC
 - . indication des frais de livraison
 - . affichage des prestations de service
 - . la conformité et la sécurité des produits
- Les contrats (assurance, location, services...) : devoir légal d'information sur les contrats - remise d'un exemplaire du contrat...
- Les crédits :
 - La Loi Scrivener (10 - 1 - 78), règlemente
 - . la publicité du crédit
 - . l'offre de prêt par l'établissement financier
 - . l'acceptation de l'offre par l'emprunteur
 - . les possibilités pour l'emprunteur de demander l'annulation d'un crédit
 - . le remboursement du crédit
 - . le délai de rétractation (7 jours)
 - . le surendettement
 - . dispositif de protection
 - . commission de surendettement
 - . lien avec la loi sur l'exclusion du 27-7-98
 -

Les différentes institutions et associations contribuant à la protection du consommateur :

- Objectif : informer, protéger, aider les consommateurs, réfléchir sur les nouvelles mesures à adopter.
- La Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (DGCCRF)
 - L'Institut Nationale de la consommation (INC) : établissement public. publication / 60 millions de consommateurs
 - Le CNC : organisme consultatif
 - L'Agence française de la sécurité sanitaire des aliments : établissement public
 - Les associations de consommateurs

Conclusion

BTS ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE		
Session 2002	Société, institutions et vie quotidienne	coefficient : 5
BIS <i>ESSIV</i>	Durée : 5 heures	Page 2/2